



# La Tribune d'Enchenberg

Le journal de la commune d'Enchenberg

## Médailles de la Famille Française 2013 "Une Enchenbergeoise à l'Élysée"



Mme STEINER Yvonne a reçu des mains du  
Président de la République, en personne, la  
médaille d'ARGENT de la Famille française lors  
de la cérémonie de remise du 30 novembre 2013  
qui s'est déroulée à l'Élysée.  
Nos félicitations.



# Mars 2014 !!



## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi	<i>fermée</i>	- 14h à 17h
Mardi		9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi	<i>fermée</i>	
Jeudi		9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi		9h à 12h - 14h à 17h

### PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS :

Mardi	17h à 18h
Vendredi	17h à 19h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DE LA COMMUNE :

*Pour la nouvelle saison printemps/été 2014, la décharge municipale sera ouverte les mercredis et samedis aux jours et heures suivantes :*

	SAMEDI	MERCREDI
Du 5 avril au 25 octobre	14h à 18h	
Du 4 juin au 24 septembre	14h à 18h	16h à 20h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS :

#### Présentation de la Carte Système obligatoire

Lundi	<i>fermée</i>	- 13h à 17h
Mardi		10h à 12h - 14h à 17h
Mercredi		10h à 12h - 14h à 17h
Jeudi		10h à 12h - 14h à 17h
Vendredi		10h à 12h - 14h à 17h
Samedi		9h à 12h - 14h à 17h

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Le mercredi

### HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer le **VENDREDI** de 10h45 à 11h45 à l'atelier municipal situé 2 impasse des écoles (en face du foyer d'accueil médicalisé).

### CONTENEURS A VERRE, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Au parking de la maison des arboriculteurs située Rue de la Gare (en face de la gare Sncf)

### RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

→ Hall de la mairie aux heures d'ouverture

## AGENDA

### **Dimanche 23 mars 2014**

1<sup>er</sup> tour des élections municipales. Bureau de vote ouvert en mairie de 8h à 18h. *Présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour voter.*

### **Dimanche 23 mars 2014**

Repas des confirmands organisé par l'Association St Joseph à la salle polyvalente.

### **Dimanche 30 mars 2014**

2<sup>ème</sup> tour des élections municipales de 8h à 18h à la mairie. *Pièce d'identité obligatoire*

### **A partir du samedi 5 avril 2014**

Ouverture de la décharge déchets verts tous les samedis de 14h à 18h et ce jusqu'au 25 octobre.

### **Samedi 12 et dimanche 13 avril 2014**

Stage arts martiaux organisé par le club Sobukai à la salle polyvalente.

### **A partir du 15 avril 2014**

Lecture des compteurs EAU par l'agent communal. En cas d'absence, veuillez impérativement retourner la carte de relevé de compteur à la mairie.

### **Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014**

Pèlerinage et messe en plein air sur le site de la Chapelle Ste Vèrène organisés par l'Association de sauvegarde de la Chapelle. Buvette et restauration sur place.

### **Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014**

Opération LAVAGE de voitures organisée par les conscrits classe 1996 au parking du presbytère

### **Mardi 6 mai 2014**

Distribution de sacs de tri par le Système de 13h30 à 19h à la salle polyvalente.

### **Dimanche 25 mai 2014**

Elections des députés du parlement européen Bureau de vote ouvert en mairie de 8h à 18h *Présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour voter.*

### **Jeudi 29 mai 2014**

Soirée Pizzas-Flamms à la caserne des pompiers de Montbronn organisée par l'Amicale des Sapeurs pompiers Enchenberg-Montbronn.

1. Les infos pratiques/Agenda	10 La page du FAM Fleur de Vie
2. Le Sommaire	11 Les travaux d'aménagement"
3. Le mot du Maire	12 Lotissement Les Marguerites
4. L'Etat civil 2013	13 Les manifestations de la commune
5. Les personnes à l'honneur	14 Les échos du Conseil Municipal
6. Les infos locales	15 La Parole aux conseillers
7. Les infos générales	16 L'affiche stage arts martiaux
8. Le banc des écoliers	17. Objets encombrants et déchèterie
9. La page des associations	18 L'affiche Marche de Carême

### LA TRIBUNE D'ENCHENBERG – Mars 2014 n°1

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement à 600 exemplaires.

**MAIRIE D'ENCHENBERG 57415 – Tél 03 87 96 38 78 [www.enchenberg.fr](http://www.enchenberg.fr)**

Courriel : [mairie.enchenberg@orange.fr](mailto:mairie.enchenberg@orange.fr)

Responsable de la publication : M HEN Laurent

Responsable de la commission : M Laurent BICHLER

Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique

Photos : M BICHLER Laurent

Membres de la commission : SCHIRMANN Antoine, MEYER Chantal, VOGEL Nadine, KUGEL Corine, GRAD Christian, Oswald François, BONNOT Rolande

**STP**  
Tous Travaux de Terrassement

- Terrassement pour vide-sanitaire, sous-sol, fondations
- Réalisation d'un accès (décaissage de la terre, mise en place de cailloux)
- Désouchage
- Talutage
- Tranchées (pour pose de tuyaux, gaines...)
- Réalisation d'excavation (cave, piscine, pose d'une fosse, ...)

57415 ENCHENBERG  
Tél.: 03 72 29 19 46  
Port.: 06 07 60 37 56

**DSS-Informatique**

NOUVEAU A ENCHENBERG :

- Montage
- Dépannage
- Conseil
- Cours personnalisés tous niveaux

7j/7 et possibilité de se déplacer à domicile

6, rue centrale  
57415 ENCHENBERG  
06.23.60.64.59

[www.dss-informatique.fr](http://www.dss-informatique.fr)  
[contact@dss-informatique.fr](mailto:contact@dss-informatique.fr)

# L'éditorial de la **La Tribune** **d'Enchenberg** **Mars 2014**

Mairie 25 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

Courriel : [mairie.enchenberg@orange.fr](mailto:mairie.enchenberg@orange.fr)

Le mot du Maire ...

Dernière réunion du conseil municipal, dernière réunion avec le syndicat des communes, dernier éditorial, ....il est je crois, temps maintenant de tourner la page.

Au travers de ces propos de fin de mandat, je souhaiterais en toute simplicité vous remercier vous toutes et vous tous pour la collaboration fructueuse entre l'équipe municipale et l'ensemble des administrés de la commune.

Avoir été à votre service à côté de Thierry Beck, puis dans l'application de bon nombre des idées de son équipe jusqu'à ces jours, restera pour moi source de souvenirs véritablement indélébiles.

Heureux pour l'immense majorité d'entre eux, ils m'ont permis de mesurer si souvent que l'honneur de la responsabilité est lié à un challenge quotidien pour lequel il n'existe que peu de compromis.

Cette aventure humaine commencée il y a 6 ans est maintenant sur le point de s'achever, mais au-delà des phrases, des discours, des Hommes mêmes qui sont passés, je pense que seul compte finalement la cause pour laquelle tout a été engagé....la commune,....vous .

Bonne continuation à vous, ...à nous. Merci

Le maire, Hen Laurent

## **AUBERGE SAINTE-VERENE**

Plat du jour du lundi au samedi à midi

Carte et menus dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées vendredi soir,

Samedi soir et dimanche soir

**Nouveau!!**

*Livraison repas à domicile*



Fermé le mardi à partir de 15h

Et le mercredi toute la journée

1 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 43 68

[aubergesainteverene@orange.fr](mailto:aubergesainteverene@orange.fr)

## **EPICERIE – TABAC - PRESSE**

### **RELAIS POSTE COMMERCANT**



Mme BURGUN Michèle

23 Rue Centrale

57415 ENCHENBERG

Tél : 03.87.96.38.71



# ETAT CIVIL 2013



## 11 NAISSANCES (4 garçons et 7 filles)



17/01/2013	<b>CHAPON Gaëtan</b>	Fils de M et Mme CHAPON Jérôme
16/02/2013	<b>GABENESCH Lucas</b>	Fils de GABENESCH Mike et BALVA Adeline
24/02/2013	<b>PADOVANI Manon</b>	Fille de M et Mme PADOVANI Stéphane
17/04/2013	<b>SAHLING Enora</b>	Fille de SAHLING Eric et SCHERMANN Marylène
07/05/2013	<b>SCHOENHENTZ Nelly</b>	Fille de Schoenhentz Raphaël et Huber Stéphanie
26/05/2013	<b>LOSITO Vincenzo</b>	Fils de LOSITO Benoît et KURCZOWA Melissa
01/09/2013	<b>FLEGO Yoann</b>	Fils de FLEGO Erwan et KREBS Laetitia
06/09/2013	<b>HEILIG Joy</b>	Fille de M et Mme HEILIG Sylvain
16/10/2013	<b>SCHNEIDER Lise</b>	Fille de M et Mme SCHNEIDER Yannick
23/11/2013	<b>GREBIL Maélya</b>	Fille de GREBIL Paméla
22/12/2013	<b>HENRY SCHMITT Ashley</b>	Fille de HENRY Cindy



## 1 MARIAGE



01 Juin 2013 **PADOVANI Sébastien et BROS Angèle**

## 11 DÉCÈS Commune

- † KRAFT Martial le 26 avril 2013 à Sarreguemines (49 ans)
- † MAYER veuve ACKERMANN Irène le 24 mai 2013 à Enchenberg (88 ans)
- † WEISSENBACHER Albert le 24 mai 2013 à Sarreguemines (94 ans)
- † FATH veuve SCHAMPION Julie le 09 août 2013 à Bitche (89 ans)
- † SCHALLHAMMER veuve FUSS Marie Louise le 16 août 2013 à Erching (79 ans)
- † BROCKER Jean le 23 août 2013 à Bitche (85 ans)
- † WEISSENBACHER Edouard le 10 septembre 2013 à Sarreguemines (76 ans)
- † MEYER Joseph le 18 septembre 2013 à Strasbourg (81 ans)
- † SCHWARTZ Camille le 02 novembre 2013 à Sarreguemines (85 ans)
- † WEYANT Benoît le 10 novembre 2013 à Sarreguemines (63 ans)
- † FAUST Christophe le 24 décembre 2013 à Mouterhouse (47 ans)



## 7 DÉCÈS hors commune

- † STEINER veuve STENGER Irène le 11 janvier 2013 à Sarreguemines (80 ans)
- † MEHLINGER veuve RIMLINGER Georgette le 12 janvier 2013 à Siersthal (86 ans)
- † SCHWARTZ veuve SCHWARTZ Joséphine le 11 mars 2013 à Sarreguemines (85 ans)
- † BUCHHOLZER Jean-Paul le 23 mars 2013 à Sarreguemines (61 ans)
- † HITTINGER épouse BALVA Béatrice le 06 juillet 2013 à Strasbourg (62 ans)
- † MARTINE Roger le 09 juillet 2013 à Bitche (82 ans)
- † WEISSENBACHER François le 23 novembre 2013 à Rohrbach les Bitche (75 ans)



... aux familles des défunts, la municipalité d'Enchenberg présente sa profonde sympathie ...

# "Hawespatze à l'honneur"!!



Mlle LANG Joséphine a fêté  
ses 94 printemps le  
27 octobre 2013



Mme FATH épouse SCHIRMANN Sophie  
a fêté ses 93 printemps le  
28 octobre 2013



Mme HUBER épouse DREXLER  
Catherine a fêté  
Ses 94 printemps  
le 29 novembre 2013



Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux!



# INFOS-LOCALES



## POSITIONNEMENT DES BACS ORDURES MENAGERES

Le prestataire de collecte VEOLIA Propreté/ONYX EST rappelle les règles de positionnement des bacs lors de la collecte :

- ◆ Bacs parallèles à la rue, poignée côté habitation
- ◆ Bacs 2 roues positionnés 2 par 2
- ◆ Bacs éloignés de tout obstacle à 50 cm
- ◆ Placer les bacs d'un seul côté de la rue
- ◆ Pas de bac dans des endroits fermés
- ◆ Eviter les sols meubles (herbes, graviers)
- ◆ Eloignement du bac par rapport à la benne entre 0,65 et 2m (1 à 3 pas)
- ◆ Pas de bac sous des obstacles à moins de 5m en hauteur (fil électrique, arbre...)



## SYDEME

La prochaine dotation en sacs de tri est prévue pour le **MARDI 6 mai** de 13h30 à 19h à la salle polyvalente.

⇒ Dotation des sacs de tri

Nous vous informons que depuis le 6 décembre 2013, le nouveau module **d'ALERTE EMAIL** des permanences multiflux est disponible sur le site internet du Sydeme.

Le principe est **simple** : les usagers s'inscrivent via le site internet [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr) à ce nouveau service qui leur permettra d'être informés par email des dates de permanences de redistribution des sacs d'une ou plusieurs communes (même de collectivités différentes). Après abonnement (service entièrement gratuit) un email leur sera envoyé 8 jours avant la permanence et un rappel la veille.

**Attention !!**

⇒ Dotation en mairie

Lors de la prochaine dotation en sacs de tri qui est prévue au mois de mai 2014, il ne sera plus possible aux usagers qui auraient, pour une raison ou une autre, manqué la distribution du Sydème, de venir la retirer en mairie comme cela se faisait d'habitude.

Seul 1 rouleau (par couleur) de dépannage sera remis aux retardataires. Afin d'éviter cette situation, nous vous conseillons en cas d'empêchement de retirer votre dotation de 6 mois aux permanences qui suivent dans les communes proches de votre domicile ou de votre lieu de travail en présentant votre carte sydem'pass. La liste des permanences est disponible sur le site [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr) ou consultable en mairie.



Avec ce stop pub  
je réduis mes déchets  
de 35 kg/hab.an !  
Merci !  
Autorisation d'affichage des collectivités locales  
éco geste sydeme

⇒ AUTOCOLLANT  
« STOP PUB »

Pour tous ceux qui souhaitent refuser les prospectus non désirés dans la boîte aux lettres, il vous est possible d'obtenir votre autocollant **stop pub** au secrétariat de la mairie.



## Livre MEMOIRES VIVANTES

C'est le nom d'une très belle exposition et d'un livre qui donne la parole aux anciens du Pays de Bitche.

Leurs témoignages sont précieux. Ils nous livrent des anecdotes sur leur vie au Pays de Bitche, parfois bien rude. Ils évoquent aussi des épisodes de l'histoire locale que les jeunes d'aujourd'hui ignorent, ou que les moins jeunes ont déjà oublié.

Prix du livre : 20 euros. En vente à l'Office de Tourisme (Bitche)

La commune dispose d'un livre que vous pouvez consulter sur place (au secrétariat) aux heures d'ouverture.



## REVENUS DE LA CHASSE

Mme la perceptrice de Rohrbach-lès-Bitche informe les propriétaires fonciers que le produit de la chasse 2013 peut être retiré à la perception.



## CONSCRITS CLASSE 1996

La tradition se perpétue d'année en année et nos jeunes du village qui fêteront leurs 18 ans en 2014 ne vont pas déroger à la règle. Ils profiteront de la fête du 14 juillet prochain pour défiler déguisés dans le village.

Afin de pouvoir récolter de l'argent pour leur fête, ils organisent une opération **LAVAGE DE VOITURES** Le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014 sur la place du parking à côté du presbytère.

Par ailleurs, ils ont également prévu de faire du porte à porte dans le village afin de proposer à la vente des tickets de tombola et des briquets.

*Veillez leur réserver un bon accueil*

# INFOS-GENERALES



## ELECTEURS CE QUI VA CHANGER dans les communes de 1000 à 3499 Habitants

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral et son décret d'application n°2013-938 du 18 octobre 2013 ont instauré d'importantes modifications :

- ◆ Abaissement de 3500 à 1000 habitants du seuil à partir duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours.

**Contrairement aux précédentes élections municipales vous ne pouvez plus ni ajouter de noms, ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

- ◆ Election au suffrage universel des conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

- ◆ Obligation de déclaration de candidature dans toutes les communes.

Ainsi dans l'ensemble des communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. Les listes des candidats devront être complètes (autant de noms que de sièges à pourvoir) et respecter une stricte alternance femme homme. Les listes d'adjoints élus par le conseil municipal devront également se conformer à une obligation de parité.



**Obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes quelle que soit leur population.**

## Si vous êtes Français

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élus locaux avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

**Attention :** à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

## Si vous êtes Européen

Pour prouver votre identité au moment de voter (**élections municipales ou européennes seulement**), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore

# INFOS-GENERALES

- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

## QUI PEUT VOTER LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

## PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



Pour cela il est désormais possible pour le mandant (le demandeur) de remplir en ligne la demande de procuration et d'imprimer le formulaire [cerfa n°14952\\*01](#) qu'il présentera avec un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter au guichet de l'autorité qui est habilitée à délivrer la procuration.



## VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.



Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles conserveront une durée de validité de 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.**

## Avis aux voyageurs !

Une attention particulière pour les usagers qui souhaitent renouveler leur carte nationale d'identité pour effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union européenne dans un pays qui accepte à ses frontières ce document (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment). Les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passport valide à une CNi portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pourrez télécharger sur le site « [diplomatie.gouv.fr](#) » et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles sur la fiche Conseils aux voyageurs de chacun des pays acceptant la carte d'identité

# LE BANC DES ECOLIERS



Un fruit pour la  
récré



Mme VOGEL Nadine, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, se charge de distribuer tous les jeudis matin aux enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire, les fruits et légumes sélectionnés pour le trimestre.

Fruits et légumes distribués au 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2013/2014	
Jeudi 9 janvier	Litchis
Jeudi 16 janvier	Compote de pommes
Jeudi 23 janvier	Figues sèches
Jeudi 30 janvier	Oranges sanguines
Jeudi 6 février	Jus de fruit
Jeudi 13 février	Banane
Jeudi 20 février	Pamplemousse
Jeudi 27 février	Soupe de carottes



## Les nouveaux rythmes scolaires

Dans le cadre du projet d'organisation du temps scolaire prévu à la rentrée 2014 et suite à la décision du Conseil Municipal après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves délégués des écoles maternelles et élémentaires, le directeur académique de l'éducation nationale de la Moselle vient de valider les horaires scolaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
<b>LUNDI</b>	8H à 11H30	13H15 à 15H15
<b>MARDI</b>	8H à 11H30	13H15 à 15H15
<b>MERCREDI</b>	8H à 10H	
<b>JEUDI</b>	8H à 11H30	13H15 à 15H15
<b>VENDREDI</b>	8H à 11H30	13H15 à 15H15

Ces nouveaux horaires de temps scolaire entreront en vigueur dès la rentrée 2014/2015 et seront arrêtés pour 3 ans. Cette nouvelle organisation sera annexée au règlement type départemental, sans préjudice du pouvoir de modification des heures d'entrée et de sortie des écoles conféré au maire de la Commune par les dispositions de l'article L521-3 du code de l'éducation.

Par ailleurs, la nature des activités et les modalités d'accueil des instants périscolaires seront définies par les orientations budgétaires de la prochaine équipe municipale.

# LE BANC DES ECOLIERS



## ... Saint Nicolas chez les Boutons d'Or



Saint Nicolas est venu avec l'âne de Marc HENNEQUI de Hoelling (Petit Moulin) rencontrer les enfants des écoles.

Le Hans Trapp était bien évidemment de la partie et se réjouissait de titiller les enfants qui n'étaient pas sages durant l'année.

Finalement, ils ont tous eu droit à un grand sachet de friandises.

## Les Rois Mages sont passés



Les Rois Mages ont fait escale à Enchenberg. 5 groupes de 3 enfants ont parcouru les rues du village début janvier en chantant les drei Weisen (appris avec leurs enseignantes). La récolte (607 €) a été remise à l'école élémentaire.



## Semaine du goût



Dans le cadre de la semaine du goût, se déroulant du **14 au 18 octobre 2013**, l'Auberge Sainte Vèrene a proposé d'accueillir les enfants de l'école élémentaire pour participer à des ateliers pratiques.

La classe des CM2 a confectionné des tartes aux pommes.

Les CE2-CM1 ont réalisé un clafoutis aux quetsches.

La classe des CP-CE1 a élaboré une compote de pommes.

Tous les élèves ont pu se régaler en dégustant lors du goûter les préparations de leurs camarades.

# La page des associations ...



## Les Ailes de couleur

### Des éleveurs récompensés

Lors du dernier championnat de France ornithologique qui s'est déroulé début décembre 2013 à Gravelines (59), 4 membres de l'association Ailes de couleurs ont récoltés des prix nationaux.

Sébastien ROYER a eu le titre de champion de France avec sa perruche vingt-huit pointée ainsi qu'une médaille d'argent.

Pascal DUCHHART a également décroché le titre de champion de France avec une perruche à collier gris-turquoise et une médaille de bronze. La présidente du club Laurence LEININGER COUTELOT récolte deux médailles : argent pour une perruche princesse de galles et bronze pour une perruche tête de prune.

Dominique LEININGER, secrétaire du club, décroche une médaille de bronze pour une perruche de Latham.

**Toute personne intéressée par l'activité d'élevage peut prendre contact au 03 72 29 11 88 ou [www.everyoneweb.fr/adce/](http://www.everyoneweb.fr/adce/)**



Prochain RDV pour la bourse aux oiseaux du dimanche  
2 mars 2014 de 8h à 13h à la salle polyvalente

## MARCHÉ AUX PUCES



Au lieu et place de l'association mieux vivre au Pays de Bitche, c'est l'inter association qui pour la 1<sup>ère</sup> fois a organisé le marché aux puces dans la salle polyvalente le 8 septembre 2013

De nombreux exposants ont pu faire le bonheur des chineurs et amateurs de bonnes affaires.

D'ores et déjà vous pouvez noter le prochain marché aux puces prévu le dimanche 7 septembre 2014

## Marché aux puces de l'inter



# La page des associations ...

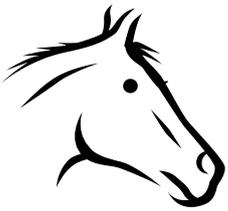
## Concours de tir sportif sur 10 m



L'Amicale des tireurs d'Enchenberg a organisé le 25 janvier dernier un concours de tir à destination des jeunes d'Enchenberg et environs. Celui a connu une forte mobilisation de la jeunesse des villages voisins et les trois premiers furent récompensés par des lots de valeur.

Cette opération a permis de relancer les séances de tir à destination des jeunes le vendredi de 19 à 20h.

La présidente :  
Mme GAENG Sonia  
03.87.96.40.94



## Calendrier du centre équestre Guillaume MAYER

L'équitation

Portes ouvertes

### Concours de saut d'obstacles

Dimanche 02 mars 2014

Dimanche 30 mars 2014

Dimanche 05 octobre 2014

Dimanche 19 octobre 2014

Dimanche 02 novembre 2014

Dimanche 23 novembre 2014

Dimanche 30 novembre 2014

### Journée Portes ouvertes

Dimanche 31 août 2014

Ecurie Guillaume MAYER  
55 Rue de Rohrbach  
57415 ENCHENBERG  
☎ 06 80 92 12 10

# La page des associations ...



## Amicale des Sapeurs Pompiers Enchenberg-Montbronn

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise les exigences auxquelles doivent répondre les détecteurs de fumée normalisés installés dans chaque logement, les conditions de leur installation, de leur entretien et de leur fonctionnement.

Tout lieu d'habitation devra en effet être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.

Installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres, ce détecteur est fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

L'Amicale vous informe que vous pouvez vous procurer auprès d'elle les deux produits suivants :

- ◆ Des détecteurs de fumée au prix de 18 €
- ◆ Des détecteurs de CO (gaz mortel inodore provenant de la combustion incomplète d'appareils de chauffage) au prix de 23 €

Soirée Pizzas-Flamms sur place ou à emporter  
le jeudi 29 mai 2014 à la caserne  
des pompiers à Montbronn

Renseignements au ☎ 03 87 06 56 20 de 8h à 16h tous les jours



## Le club SOBUKAI d'Enchenberg

Le club SOBUKAI d'Enchenberg propose de nombreuses séances d'aïki-training et d'aïkido pour jeunes et adultes dans la salle polyvalente.

Un stage international d'arts martiaux aura lieu à la salle polyvalente le week-end du 12 au 13 avril 2014.

Ackermann Stéphane  
☎ 03.72.29.13.57/0679908746  
Faber Christophe  
☎ 03.72.29.15.45/0633554832



Section enfants 2013/2014

# Le Foyer d'Accueil médicalisé "Fleur de Vie"

## Nouvel atelier au Foyer : l'atelier « BOOMWHACKERS »

Les « boomwhackers », ou tubes sonores, ont été inventés presque par hasard par Craig Ramselle ; voulant jeter un tube trop long à la poubelle, il décide alors de le couper en morceaux de différentes longueurs... le boomwhacker est né...

Ces tubes sonores permettent l'apprentissage du rythme de façon simple et ludique. Ils développent psychomotricité, rythme et écoute des sons. On les fait résonner en les frappant par terre, sur un objet ou sur le corps.

Grâce à un code couleur, un accompagnement musical sur cd et les instructions d'Isabelle, aide-soignante, les résidents font de jolies interprétations.



## Atelier percussions corporelles :

Notre corps est un instrument très riche. Les résidents ont ainsi appris à façonner des sons à mains nues : un grave sur la poitrine, un claqué de mains plus ou moins aigu, un frappé de cuisse mat ou une frappe du pied lourd pour obtenir une basse...

Toutes ces propositions permettent de développer un travail progressif de coordination des membres et tout naturellement, la prise de repères chorégraphiques sur les bases du schéma corporel.

Avec l'aide d'Isabelle, aide soignante et Valérie, aide médico psychologique, les résidents s'exercent à les polyrythmies corporelles associées à un travail d'expression orale (par exemple, les jours de la semaine et les différentes saisons).



# Travaux d'aménagement

## La Rue du Château d'Eau



Les travaux de rénovation de la Rue du Château d'Eau réalisés par l'entreprise COLAS EST de Sarreguemines se sont terminés le 18 décembre dernier. Le coût total s'élève à 241 719,00€ HT subventionné par la subvention PACTE II du Conseil Général à hauteur de 145 780,00€

Un arrêté municipal n° 53/2013 a été pris ce jour là afin d'instaurer une zone de limitation de vitesse de 30 km/h sur toute la Rue du Château d'Eau.

## Chemin du Mansfeld



Suite aux travaux d'assainissement pour le futur lotissement Les Marguerites, le chemin du Mansfeld (situé juste après le pont Sncf de la Rue de Montbronn) n'était plus praticable. Plus de 25 camions de concassés ont été nécessaires et une nouvelle canalisation a été mise en place afin de canaliser l'eau du caniveau venant de la descente du chemin.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise JUNG Léon de Rohrbach-Lès-Bitche.



# Travaux d'aménagement

## Au Hameau du Guisberg



Suite à de nombreuses inondations sur les terrains des riverains du hameau jouxtant le chemin du Guisberg, l'ONF a procédé en fin d'année 2013, à des travaux consistant à creuser des tranchées pour permettre une meilleure évacuation des eaux de source et de pluies. Le rajout d'un petit fossé dans l'entrée du chemin permet de recanaliser l'eau qui descend de la forêt à cet endroit pour rejoindre le caniveau naturel de la Felsenmühle.

### POSE D'AQUADRAIN AU BAS DU GUISSBERG



Deux grands caniveaux de drainage ont été posés par l'entreprise COLAS EST de Sarreguemines au bas du hameau du Guisberg. Le rôle de ces caniveaux sera de capter l'eau de pluie venant dans la descente de la route et de la diriger dans le caniveau naturel afin d'éviter des inondations chez les riverains du côté droit en allant vers le Guisberg.



# Travaux d'aménagement

## Aux abords de la salle polyvalente



Les abords de la salle polyvalente ont été aménagés. C'est l'entreprise COLAS EST de Sarreguemines qui a effectué les travaux de pose d'enrobés tout autour de la salle.

## au Cimetière



Les travaux d'aménagement du cimetière effectués par l'entreprise REEB Daniel de Schopperten (67) sont terminés. Le coût total des travaux s'élève à 65 223,00€ HT.

Travaux subventionnés par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 13 044,00€ et le PACTE II du Conseil Général pour 20 000,00€.

Le 15 novembre dernier, des bénévoles de l'Association St Joseph avec l'aide des agents communaux remontent les grilles de l'église au Jardin des fleurs.





# Lotissement "Les Marguerites"



**17 parcelles d'une superficie allant de 6,22 à 12,41 ares sont proposées aux particuliers ainsi que 2 parcelles pour l'aménagement d'habitat collectif au prix de 3 300,-€HT l'are soit 3 946,80 €TTC.**

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sur les parcelles du futur lotissement sont terminés. La pose du réseau d'assainissement ainsi que celle des coffrets individuels de branchement AEP (eau) est terminée.

## Quelques parcelles encore disponibles

*A noter qu'à ce jour 4 parcelles sont déjà vendues et 6 parcelles réservées.  
2 permis de construire ont déjà été déposés.  
N'attendez plus et venez vous renseigner!*

**RENSEIGNEMENTS  
EN MAIRIE AU 03.87.96.38.78**



# Manifestations de la Commune

## La fête de Noël 2013 des Seniors



Les petits rats du Père Noël à pied d'œuvre

*C'est le dimanche 15 décembre 2013 que la municipalité a mis les seniors à l'honneur. 153 personnes étaient réunies à la salle polyvalente autour d'une bonne table. Le menu a été concocté par les restaurateurs de l'Auberge Sainte Véréne et servi par les adjoints et le Conseil Municipal.*

*La Chorale MELI-MELODIES de Petit Réderching a agrémenté l'après-midi par ses chants de Noël.*





# Manifestations de la Commune

## Le 18<sup>ème</sup> marché de Noël 2013



L'inter Association a organisé pour la 18<sup>ème</sup> édition son marché de Noël le dimanche 8 décembre 2013 à la salle polyvalente. Plus de 50 exposants étaient au rendez-vous mais également le Père Noël et ses Elfes pour le plus grand bonheur des enfants.



## Le concours communal des maisons fleuries



C'est à l'occasion d'une réception officielle organisée par la municipalité le 29 novembre 2013 que 29 lauréats (espace particuliers) et 3 lauréats (espace communal) du concours communal des maisons fleuries 2013 ont été honorés. Ils se sont vus remettre un bon cadeau pour un sac de terreau horticole de 70 L, d'un diplôme ainsi qu'une composition florale.

**BRAVO POUR LEURS MAINS VERTES**





# Echo du Conseil Municipal

## LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Il décide d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 250 000 € en attendant le versement de subventions liées aux différents travaux engagés dans la commune.

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période allant du 18 novembre 2013 au 16 mars 2014 inclus, il décide le recrutement direct d'un agent contractuel dans le service technique pour une durée de 10H/semaine. Poste occupé par M BAUMANN Robert.

Suite à une démission, il décide de recruter un agent contractuel pour le remplacement de l'agent de la cantine. Poste occupé par Mme FRIES Cinthia.

Il accepte le devis de l'entreprise JAMING et Fils SARL d'Enchenberg pour le débordage et l'exploitation de la sapinière infestée par des insectes sous-corticaux située au lieudit Mansfeld (derrière la station de relevage).

En vue de préparer dès à présent l'organisation de la gestion du service de l'assainissement au-delà du 31 mai 2015 (fin du contrat d'affermage de la comcom) la Communauté de Communes du Pays de Bitche qui exerce la compétence "service assainissement" propose l'adhésion au Syndicat des eaux et de l'assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA) implanté à Schiltigheim (67).  
Le conseil municipal approuve le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par la Communauté de Communes du Pays de Bitche de son service d'assainissement collectif et non collectif correspondant à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées et pluviales (aux conditions existantes) au syndicat mixte SDEA.

Il décide de cotiser au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour 190 € pour 2014.

Il décide cotiser à l'Association des Maires Ruraux de la Moselle pour 100 € pour 2014.

Il refuse la proposition de la Société Française de Radiotéléphonie (SFR) qui souhaite acquérir la parcelle, située à côté du château d'eau, sur laquelle est implantée l'antenne relais de l'opérateur. Actuellement, cette parcelle est louée et SFR paie une redevance annuelle à la commune.

Il décide de mettre en place une convention d'exploitation à M WEISSENBACHER Christian d'une durée d'un an renouvelable pour deux terrains :  
Section E n° 186 de 9,60 ares au lieudit ANDERSEITSKREMEL  
Section H n° 220 de 10,30 ares au lieudit KREMELERBERG  
La redevance annuelle est fixée à 21,62 €

Il accepte les chèques d'un montant de

- 3000€ de l'Interassociation d'Enchenberg pour la participation à l'acquisition de matériel pour la salle polyvalente.
- 2017,80 € de Groupama pour le règlement de l'accident du candélabre renversé du parking de l'église.
- 197,70 € de l'Interassociation pour le remboursement des frais du concert de septembre 2013.
- 269,55 € de Groupama en remboursement du montant de la franchise du sinistre dû à un choc de véhicule.

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activités, il décide de recruter directement, à raison de 20H/semaine, deux agents contractuels du 20/01/2014 au 25/04/2014 pour assurer les services de repas à la cantine, la garderie du périscolaire ainsi que l'entretien des bâtiments communaux.  
Postes occupés par Mme ERBS Nathalie et Mme STENGER Rachel.

Il décide de mettre en place une convention d'exploitation à M et Mme WITTMANN Gilles d'une durée d'un an renouvelable pour un terrain situé en Section i n° 188 de 10,10 ares au lieudit DREISPITZ AM BREITENGRABEN.  
La redevance annuelle est fixée à 10,97 €

# Echo du Conseil Municipal



Il décide d'accepter une demande d'échange de parcelles à M et Mme WITTMANN Gilles.  
La commune cède aux époux WITTMANN les deux parcelles suivantes de 7,24 ares au total:  
Section i n° 977 KARGERECK de 6,20 ares  
Section I n° 501 RUMMELSGARTEN de 1,04 ares  
M et Mme WITTMANN Gilles cèdent à la commune la parcelle située en  
Section H n° 541 LENSCHTEITERBERG de 7,90 ares au total.

Il décide de modifier la régie de recettes pour l'encaissement des droits perçus pour l'accueil périscolaire en y rajoutant les droits perçus pour l'accueil au centre de loisirs de 2013.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue du Château d'Eau, il décide de conclure à l'avenant d'augmentation du marché pour l'entreprise COLAS EST de Sarreguemines.  
Marché initial : 185 229,00€ HT  
Avenant n°1 : 45 556,69€ HT  
Nouveau montant du marché : 230 785,69€ HT

Il décide d'allouer une subvention de 85,-€ à l'Amicale des secrétaires de Mairie, du personnel administratif des Mairies et des structures intercommunales du Pays de Bitche pour l'année 2013.

Il décide de vendre à M BUCHHOLZER Jérémie et Mme FATH Marie Julie, une parcelle du futur lotissement, cadastrée section K n° 319/77 d'une superficie de 6,94 ares au prix global de 27 482,40€ TTC.

**SP PNEUS**  
**EN ENCHENBERG**  
Généraliste

**VENTES ET MONTAGE PNEUS**  
Jantes Alu / tôle  
Pièces détachées

**ENTRETIEN / VIDANGE**  
Disques / Plaquettes - Echappement  
Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution

**Horaires: Lundi au Vendredi: 9h à 12h / 13h à 18h**  
**Samedi: Sur RDV**

**06 75 44 34 35** **09 61 63 34 06**

Démonte pneus robotisé De 13 à 32 pouces

N° Siret: 75360743100016

**SCHOENDORF DANIEL ET FILS**

**ENERGIE RENOUVELABLE**

Chauffage  
Climatisation  
Pompe à chaleur

Sanitaire  
Tubage  
Solaire

**Tél. 03 87 96 41 72**

**11 rue de Lambach 57415 Enchenberg**



# Parole aux conseillers

Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,  
Amis Enchenbergeois,

Les 23 et 30 mars prochain, vous choisirez l'équipe municipale qui s'engagera à conduire en votre nom l'avenir d'Enchenberg jusqu'en 2020. C'est un rendez vous local et démocratique que notre village se donne à lui-même.

Nous avons la chance de vivre dans un village à taille humaine et dans un cadre naturel exceptionnel. Une commune plein d'atouts et de richesses notamment associatives qu'il nous faut préserver et faire grandir encore. Pour raison personnelle, je ne solliciterai plus vos suffrages pour un nouveau mandat. Au nom de la confiance que vous m'avez témoigné, je voudrais vous adresser deux messages :

D'une part restez confiant et maintenez cette dynamique qu'anime en nous Enchenberg et ceux malgré le contexte de crise persistant, d'autre part privilégié toujours l'intérêt collectif sans pour autant dénier un besoin vital qu'un de nos administrés pourrait demander.

Au revoir avec le coeur plein d'espoir en vous !

Christian Grad



**Création de mobilier et décoration pour  
intérieur et extérieur**

[www.lbcreadesign.fr](http://www.lbcreadesign.fr)

**Luc BONNOT**  
Auto-entrepreneur  
[luc@lbcreadesign.fr](mailto:luc@lbcreadesign.fr)

9 rue du Général de Gaulle  
57415 ENCHENBERG  
06.80.84.85.42

Réalisons vos projets ensemble!

Fabrication de garde-corps

Réalisations sur mesure en acier, bois, verre

Salle à manger  
Salon de jardin  
Table basse  
Etagère  
Bureau  
Décoration

## Collecte des Objets Encombrants

Déchets acceptés lors de la collecte des Objets Encombrants	Déchets refusés à apporter en déchèterie
<p><i>Mobilier d'ameublement</i> : tables, chaises, sommiers, lits, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols...</p> <p><i>Sous réserve de la réglementation en 2014</i></p> <p><i>Appareils sanitaires</i> : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...</p> <p><i>Objets divers</i> : vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport...</p>	<p>Déchets d'équipement électrique et électronique Cartons Déchets verts : tailles, feuilles, tontes ...</p> <p>Déchets spécifiques tels que : pneumatiques de véhicules légers déjantés, batteries automobiles, bidons d'huiles, peintures, solvants et produits chimiques, ...</p> <p>Déchets provenant de travaux publics et particuliers : déblais, gravats, décombres, plâtres et tous déchets provenant de la démolition en BTP (cadres de fenêtres, portes, ...)</p>

Les caractéristiques maximales des objets sont les suivantes :

longueur maximale : 2 m ;

volume maximal par objet : 1,5 m<sup>3</sup> ;

poids maximal : 100 kg.

Le volume global de déchets présentés à la collecte par ménage ne pourra excéder 3 m<sup>3</sup> par collecte.

Il s'agit d'objets volumineux provenant exclusivement d'un usage domestique, qui par leur nature, leur poids ou leurs dimensions, peuvent être chargés par deux ripeurs dans le véhicule de collecte.

## Déchets acceptés en déchèteries

### Cartons

### Bois

### Déchets verts

**Gravats** : Seuls les matériaux pierreux et inertes seront acceptés tel que le béton non armé, pierres, tuiles, briques, carrelage.

La présence de terre, plâtre, bois, plastique, colle, papier et autres produits similaires ne sont pas acceptés.

### Tout-venant

### Vieux papiers

### Bidons et bouteilles plastiques

### Ferraille

### Verre

### Vêtements

**Pneus** : uniquement les pneus de véhicules légers et déjantés à hauteur de 4 pièces par an et par foyer.

**DEEE** : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique. Il s'agit de gros et petits appareils électroménagers, téléviseurs, luminaires, jouets électriques, etc.

Pour ces appareils, une Eco-taxe est facturée lors de leur achat et le revendeur est tenu de récupérer l'ancien.

### Néons, ampoules basse consommation

### Huiles alimentaires

### Piles

**Cartouches d'encre** : pour toute demande d'enlèvement, elle est à formuler auprès de collecteurs n° vert fax : 0800 800 209 email : [v.francillon@collectors.fr](mailto:v.francillon@collectors.fr)

**Déchets Ménagers Spéciaux** : peintures, solvants, huile de vidange, bidons souillés, batteries au plomb, huiles alimentaires, etc.

### Radiographies

**DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Les personnes en auto-traitement sont concernées par ce dispositif.

A compter du 1er janvier 2014, seules les boîtes jaunes avec un couvercle vert seront acceptées en déchèteries. Les boîtes seront remises par les pharmaciens. Le gardien ne pourra plus remettre une boîte vide en échange d'une pleine comme par le passé.

WEEK END ARTS MARTIAUX

Stage International

TAKEDA RYU NAKAMURA-HA

合氣道

AIKIDO

杖道

JODO



居合道

IAIDO

柔拳法

JUKENPO

*Stage dirigé par*

JODEN SHIHAN **DUFRENE Bernard** 6e DAN TAKEDABUDO

JODEN SHIHAN **MARCINOWSKI Xavier** 5e DAN TAKEDABUDO

JODEN KYOHAN **ANSION Patricia** 4e DAN TAKEDABUDO

**SAMEDI 12 AVRIL 2014**

**9h30 - 13h**

**14h - 17h**

**Démo soir 17h15**

**DIMANCHE 13 AVRIL 2014**

**9h30 - 12h30**

**Salle polyvalente**

**Rue du stade 57415 ENCHENBERG France**

# L'ASSOCIATION St Joseph

Vous invite à sa traditionnelle sortie familiale au Guisberg

## MARCHE DE CARÊME



# Dimanche 16 mars 2014

### Programme :

9 H. 30 : Rendez-vous au refuge du Guisberg

10 H. : Départ de la marche - Découverte guidée des environs du Guisberg.

\* l'un de 5 km

\* l'autre de 10 km environ

Vers 12 H. : Retour au refuge du Guisberg et déjeuner

### Menu :

Soupe aux pois  
Fromage-dessert

-----

Buvette assurée  
Café-gâteau

Tous les amis de la paroisse d'Enchenberg pour la Sauvegarde de l'église paroissiale "St Pierre" sont cordialement invités à cette sortie familiale même celles et ceux qui ont des difficultés pour marcher.

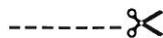
**Vous pouvez vous rendre directement au refuge pour prendre l'apéritif vers 11H.30.**

**Participation de 10 € par personne (6€ par enfant -12ans)**

Le bénéfice de cette sortie ira intégralement au profit de la restauration de notre église.

Merci à vous tous de votre participation à cette belle journée.

Antoine SCHIRMANN  
Président de l'Association St Joseph



### COUPON-REPONSE - SORTIE «MARCHE DE CARÊME»

A retourner avant le **dimanche 09 mars 2014** à Mme Chantal MEYER, 26, rue de la Forêt à ENCHENBERG Ou à M. Antoine SCHIRMANN, 58, rue de Guisberg à ENCHENBERG  
(Accompagné de votre règlement)

NOM - Prénom : .....

Nombre Adultes : .....

Nombre Enfants : .....